



édito

« Je voudrais tout d'abord exprimer le réel plaisir que nous avons, les membres du Conseil Municipal et moi-même, à vous accueillir dans le cadre de cette cérémonie, certes traditionnelle, mais aussi très agréable d'échanges de vœux, d'espoir, de résolutions, de projets, et même de rêves, pourquoi pas.

C'est dans le souci de toujours satisfaire vos attentes, que nous travaillons assidûment en concertation, avec cordialité et dans un esprit d'équipe chaleureux. Je sais ainsi que je peux facilement déléguer avec confiance. Un chef d'orchestre ne peut pas travailler seul.

Par rapport aux intempéries que nous avons connues, la neige en 2013 et tout récemment cette tempête, qualifiée de « mini tornade », nous pouvons remercier chaleureusement nos agriculteurs dévoués, à savoir l'entreprise BINAULD, Philippe BARBRY et notre Adjoint aux Travaux Philippe ACQUART pour l'aide rapide et efficace apportée lors de ces événements.

Le moment est venu de tracer et d'énumérer le bilan de l'année 2013 :

- Mise en conformité du réseau d'assainissement des bâtiments communaux.
 - Mise en conformité du réseau d'eau rue Thiers.
 - Remise en état de l'impasse « vert gazon » par un revêtement enrobé macadam.
 - Un revêtement gravillonné a été réalisé chemin du bois Lasson
 - Réfection des trottoirs rue Faidherbe.
- Pour faciliter l'accès entre les ateliers municipaux et le parking du terrain de foot, des travaux de terrassement ont été effectués, avec pose de barrières.
- Un passage piétons a été créé au croisement de la rue Faidherbe et du hameau des Près, ceci pour faciliter aux habitants du hameau des près, l'accès aux commerces.
 - Le mobilier urbain, (bancs publics, arceaux à vélos, sacs pour déjections canines,) continue et continuera à être installé chaque année.
 - Dans certains quartiers, de nouveaux lampadaires ont été posés pour un meilleur flux de lumière au sol et pour une économie d'énergie d'environ 50%. Cette action se poursuivra dans les meilleurs délais.
 - La petite zone commerciale a continué à prospérer en 2013.

- Le permis d'aménagement de la future résidence du « Chemin Vert », à l'entrée du village, a été accepté, après maintes discussions entre la Commune et Lille Métropole Communauté Urbaine pour une baisse effective de la densité de construction. (de 35 à 26).

Les travaux commenceront cette année.

Cette réalisation permettra le maintien des classes dans nos écoles, et offrira aux Fournois la possibilité d'acquérir ou de changer de logement dans un environnement verdoyant et paysager préservé.

- Enfin, comme vous avez pu le constater, les travaux de regroupement des écoles maternelle et primaire avancent à grands pas. Nous pouvons vous confirmer que la rentrée scolaire 2014 aura bien lieu dans des locaux spacieux, agréables et adaptés, avec une cantine sur place.

En cette période difficile dite de « crise » qui dure depuis quelques années, nous voyons régulièrement l'augmentation de taxes et d'impôts apparaître, en plus de l'augmentation du coût de la vie. Je vous rappelle qu'à Fournes les impôts locaux n'ont pas augmenté depuis 2001. Nous envisageons, lors de l'approbation du budget 2014, de pérenniser la stabilité fiscale.

Les rythmes scolaires des écoliers devront évoluer, nos responsables politiques l'ayant décidé. Le nouveau système imposera de trouver des solutions et des crédits en mettant tout en œuvre pour que les enfants ne soient pas pénalisés. Remercions pour ce fait l'association des parents d'élèves, le corps enseignant, l'Adjoint aux écoles et sa Commission pour l'excellent travail fait en osmose, pour la mise en application de cette réforme en Septembre 2014.

Se souhaiter une bonne année, c'est une manière rituelle et chaleureuse de se rassurer devant l'inconnu.

Au seuil de 2014, je succombe à la tradition en vous présentant tous mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de réussite, de réalisation de vos rêves les plus chers, de chance. »



Daniel Herbaut

Extraits du discours de la
cérémonie des Vœux
le 10 janvier 2014

INFO-ELECTIONS

23 et 30 mars 2014 : élections municipales
25 mai 2014 : élections européennes

Si vous ne pouvez vous déplacer :

voter par procuration

Comment faire : aller à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail

Quand faire la procuration : le plus tôt possible

Qui demande la procuration : le mandant qui ne peut se déplacer pour voter

Qui vote : le mandataire qui doit remplir deux conditions :

jouir de ses droits électoraux

être inscrit dans la même commune que le mandant.

Deux bureaux de vote à Fournes en Weppes pour les élections

Dans toutes les communes, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Cette année, une nouveauté : vous êtes dans une commune de 1000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats, une liste pour les conseillers municipaux, l'autre pour le conseiller communautaire. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014

Dans toutes les communes, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Cette année, une nouveauté : vous êtes dans une commune de 1000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats, une liste pour les conseillers municipaux, l'autre pour le conseiller communautaire. Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Les changements pour les élections municipales

Le mode de scrutin change dans notre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire, mais au scrutin de liste bloquée. Vous ne pouvez plus ni ajouter, ni retirer un nom : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin sera nul.

ATTENTION : à partir de cette année, une personne qui vient voter devra se munir, outre de sa carte d'électeur, impérativement d'une pièce d'identité avec photo. Sinon, elle ne pourra pas voter.

Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. Les documents permettant de prouver votre identité dépendent de votre nationalité.

I. Si vous êtes Français

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
 - Passeport
 - Permis de conduire
 - Carte vitale avec photo
 - Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
 - Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
 - Livret de circulation, délivré par le préfet
 - Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
 - Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
 - Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
 - Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

II. Si vous êtes Européen

Pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

BELLE REUSSITE POUR LE TELETHON 2013 à FOURNES EN WEPPEES !

Samedi 7 décembre 2013, la commune de Fournes en Weppes organisait une soirée Loto, dans le cadre du Téléthon 2013. Une centaine de personnes ont participé à cet événement pour essayer de gagner petits et gros lots tels un vélo, une tablette tactile ou un panier garni. La municipalité remercie tous les participants, ainsi que les commerçants et association de Fournes en Weppes - le Magasin MATCH - Com à la Ferme - la pharmacie Gillots - l'association Tonic Gym pour les lots offerts à cette occasion. Bilan de la soirée : 521 € reversés au Téléthon.

On peut féliciter l'école Jeanne d'Arc qui a récolté au cours de ce week-end 400 € pour le Téléthon. Le succès de cette manifestation encourage la commune dans cette démarche et rendez-vous est pris dès à présent pour l'année prochaine.



LE FESTIVAL "CHANTS EN WEPPEES"

Le Festival "Chants en Weppes" a proposé aux Fournois en novembre, les concerts suivants :

- le vendredi 15 novembre : le North Gospel Quartet
- le mercredi 20 novembre : l'Harmonie Municipale de Fournes en Weppes
- le samedi 23 novembre : les Belles Sorties « Danse à Lille »

ACCUEIL DES FOURNOIS



Le 29 novembre dernier, la municipalité accueillait les nouveaux arrivants à Fournes. A cette occasion, les représentants des associations ont pu présenter leurs activités. Les Fournois se sont ensuite retrouvés autour d'un pot de l'amitié.

REPAS DES AÎNÉS



La municipalité a invité les aînés le mercredi 4 décembre pour un repas de Noël animé par le magicien Philippe Warein et un groupe musical et ses danseuses, dans une ambiance très conviviale ! 135 personnes ont répondu à cette invitation !

COLIS DES AÎNÉS

Le samedi 21 décembre, les conseillers municipaux ont distribué 225 colis de Noël aux aînés de notre village âgés d'au moins 70 ans. Chacun d'entre eux avait été informé préalablement des jour et horaire de passage. Nous les remercions pour leur accueil.

EN ROUTE AVEC LES SÉNIORS

L'association ASPAS (Association pour la Santé des Personnes et l'Autonomie des Séniors) a proposé aux habitants de Fournes en Weppes, une animation sur le thème de la conduite « En route avec les séniors ». Cette animation était destinée aux plus de 55 ans, répartie en 5 ateliers :

- Atelier N°1 : Conduite et Santé
- Atelier N°2 : Conduite et Sécurité
- Atelier N°3 : Conduite en toute sérénité
- Atelier N°4 : Conduite et 1ers secours
- Atelier N°5 : Conduite, assurances et bilan

Ces ateliers se sont déroulés les 20-23-27 et 30 janvier à la mairie et ont affiché « Complet ».



ACCUEIL DE LOISIRS

La commune de Fournes en Weppes en partenariat avec l'UFCV Nord Pas de Calais, a proposé aux enfants de la commune âgés de 3 ans (révolus et scolarisés) jusqu'à 15 ans, un accueil de loisirs durant les vacances d'hiver. Cet accueil a eu lieu au Clos d'Hespeul pour les primaires et à l'école maternelle pour les enfants de moins de 5 ans. Les horaires étaient : 9h30 à 12h et 14h à 17h avec accueil échelonné de 9h à 9h30 et de 13h30 à 14h. Avec garderie assurée de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Prochain rendez-vous de l'accueil de loisirs : du 28 avril au 2 mai 2014

SPECTACLE DE NOËL



Spectacle de Noël « T'as le bonjour de l'univers » organisé par la mairie pour les enfants des écoles. Les enfants ayant répété les chants avec les artistes quelques jours avant, ont participé avec bonheur et enthousiasme à ce spectacle musical.

TRAVAUX



- Le 17 janvier dernier, les enfants et les enseignantes de l'école Raoult étaient invités à découvrir le chantier de leur nouvelle école. L'état d'avancement est estimé à 70%. Les travaux seront terminés d'ici fin mai prochain.

Info inscription école publique

Afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine dans la nouvelle école publique, Mme Démoncourt vous accueillera le samedi 17 mai de 10h à 12h à l'école Raoult, pour l'inscription de vos enfants.

- Elagages réalisés à l'entrée de notre village côté RN41, au Clos d'Hespeul et terrain de foot.
- Dans le cadre d'économies d'énergie, des travaux d'électricité ont été réalisés sur les 6 derniers mois, Chemin du Colombier, Rues Jean Moulin, Général Leclercq, Thiers, Lecoq, Delattre de Tassigny, Avenue du Château et Résidence Deleuneville.

Information rythme scolaire Ecole publique Raoult

Suite aux nombreuses réunions et échanges avec l'équipe enseignante, les représentants des parents, l'inspecteur académique et les maires des communes voisines, ci-dessous la nouvelle organisation hebdomadaire validée par l'inspecteur académique après quelques ajustements. Cet emploi du temps tient compte du rythme scolaire des enfants, de l'organisation des parents et des moyens de la commune, tout en respectant le cadre imposé par l'Éducation Nationale. (demi-journée supplémentaire et activités périscolaires)

COMMUNE : 59 134 FOURNES EN WEPES				Ecole Raoult Maternelle et Primaire 179 Rue Raoult 59134 Fournes en Weppes			
Enseignement :		ENS					
Nouvelles Activités périscolaires		NAP					
Pause Méridienne :		PM					
Garderie		GARD					
Horaires Lundi		Horaires Mardi		Horaires Mercredi		Horaires Jeudi	
7h30-8h30	Garderie	7h30-8h30	Garderie	7h30-8h30	Garderie	7h30-8h30	Garderie
8h30-11h30	ENS	8h30-11h30	ENS	8h30-11h30	ENS	8h30-11h30	ENS
11h30-13h45	PM	11h30-13h45	PM	11h30-12h30	Garderie	11h30-13h45	PM
13h45-16h	ENS	13h45-16h	ENS			13h45-16h	ENS
16h-16h30		16h-16h30				16h-16h30	
16h30-17h30	NAP	16h30-17h30	NAP			16h30-17h30	NAP
17h30-18-30	Garderie	17h30-18-30	Garderie			17h30-18-30	Garderie
Temps Enseignement	5h15	Temps Enseignement	5h15	Temps Enseignement	3h	Temps Enseignement	5h15

> ½ journée : Mercredi matin (après enquête, ¾ des parents ont voté le mercredi)
> Activités périscolaires – garderie – étude surveillée de 16h30 à 17h30

Les principales caractéristiques de l'organisation hebdomadaire sont les suivantes :

- Organisation inchangée pour les parents (sauf le mercredi)
- Temps d'enseignement uniforme sur la semaine – 5h 15
- Horaires début et fin identiques pour les 4 jours
- Pause méridienne de 2h15, reprise de l'enseignement à 13h45 (accueil des enfants à partir de 13h15)
- De 16h à 16h30 : sortie d'école

Une information sur les activités et l'organisation de celles-ci seront présentées fin mai.

Subvention accordée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie aux usagers pour les travaux intérieurs de raccordement au réseau d'assainissement. Modification du mode de calcul des aides au 1er janvier 2014

A compter du 1er janvier 2014, l'Agence de l'eau Artois-Picardie change le mode de calcul des aides pour les travaux de raccordement au réseau d'assainissement. Un forfait à un taux de financement de 40 % appliqué au montant des travaux sera dorénavant en vigueur. Les montants plafonds seront variables selon la complexité du branchement et la nature des travaux en domaine public. Ainsi, dans le cas le plus courant d'un raccordement simple sur réseau neuf (80 % des demandes) dont le coût est estimé à 1 500 €, l'aide passera de 1 000 € à 600 €. La date apparaissant sur la facture transmise par l'utilisateur dans son dossier de demande d'aide, constitué avec les services communautaires, fera foi pour le passage vers le nouveau dispositif.

Prévention et information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence.

Ce gaz inodore, incolore et sans saveur, est émis lors du dysfonctionnement d'une installation à combustion : chaudière, chauffe-eau, poêle, convecteur et quelque soit le combustible utilisé (charbon, fioul, gaz, pétrole).

Il entraîne l'asphyxie et peut rapidement être mortel.

Afin d'éviter ces intoxications, il est essentiel de réaliser trois gestes principaux :

- Le ramonage mécanique, au minimum annuel, par un professionnel des conduits de fumées,
- L'entretien annuel par un professionnel de tous les appareils de combustion,
- La vérification de la présence et l'entretien des ventilations.

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ A FOURNES-EN-WEPES

Médecins Généralistes

Péquignot Daniel 1137 Rue Faidherbe - tél : 03 20 50 30 09
Delannoy Pierre 1100 r Faidherbe - tél : 03 20 50 66 01

Psychologue

Boucher France 785 bis rue Faidherbe - tél : 06 18 42 13 75

Psychomotricienne

Balenghien Marianne 785 bis rue Faidherbe - tél : 06 86 99 02 88

Infirmiers

Gressier Sylvie 785 r Faidherbe - tél : 06 58 98 86 30
Vigie Bruno 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 60 29 58

Kinésithérapeutes

Baetens Rachel 785 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 50
Dapvrl Thomas 785 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 50
Glinkowski Laurence 785 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 50
Magnies Jean-Jacques 785 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 50
Borrewater Michel 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 45
Cuvellier Simon 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 87 56 53
Houbron Jérôme 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 37 33 24
Jungo Virginie 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 50 33 85
Loison Eric 1413 r Faidherbe - tél : 03 20 50 38 44

Chirurgiens-dentistes

Vlaemink Philippe 1399 r Faidherbe - tél : 03 20 50 27 37
Fovet Olivier 1399 r Faidherbe - tél : 03 20 50 27 37

Pédicure-Podologue

Moreel Annie 785r Faidherbe - tél : 03 20 50 26 11

Orthophoniste

Delattre Anne 1048r Faidherbe - tél : 03 20 50 29 85

Pharmacie

Gillots Monpays Anne 946r Faidherbe - tél : 03 20 50 23 10

CONCERTATION PREALABLE PAR LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

Elaborons ensemble le règlement local de publicité de Lille Métropole : il s'agit de réglementer l'installation et le format de l'affichage commercial (publicité, enseignes et pré-enseignes) sur un territoire donné afin de protéger le cadre de vie et les paysages.

La concertation préalable est une démarche par laquelle le public est invité à participer à l'élaboration du futur projet. Comment participer : retrouver les informations relatives à l'élaboration du règlement au siège de Lille Métropole et sur internet : www.lillemetropole.fr

Pour participer et échanger sur le projet :

Exprimez-vous dans le registre mis à disposition à Lille Métropole ou dans le questionnaire mis à disposition par L.M.C.U. dans votre mairie. Une urne est à votre disposition jusqu'en avril en mairie de Fournes en Weppes pour recueillir votre avis sur la question. N'hésitez pas !

CALENDRIER 2014 de la collecte des déchets ménagers spéciaux

Il s'agit des déchets suivants : acides, soude, ammoniacale, détergents, eau de javel, solvants liquides, phytosanitaires, produits pâteux (peintures, colles, vernis, solvants, cires...), huiles et graisses végétales, huiles moteurs et hydrauliques, médicaments, radios, déchets de soins conditionnés en boîtes réglementaires (seringues, aiguilles).

La collecte a lieu place de l'église - rue Faidherbe à Fournes en Weppes de 12h à 13h aux dates suivantes :
Mercredi 5 février - 5 mars - 2 avril - 7 mai - 4 juin - 2 juillet - 6 août - 3 septembre - 1er octobre - 5 novembre - 3 décembre.

La Chaîne de la Mémoire et de la Paix en Weppes
18 octobre 2014



Office de Tourisme des Communes du Pays de Weppes Centenaire de la Grande Guerre. Un événement exceptionnel dans les Weppes !

Une date : 18 octobre 2014 : date anniversaire de la Bataille de La Bassée, plus précisément de Ligny le Grand, événement déterminant de l'occupation allemande en Pays de Weppes durant 4 années;

Un lieu, la Crête d'Aubers, hautement stratégique, qui culmine la plaine des Weppes.

Un message de paix et de fraternité pour réunir un lieu de mémoire allemand à un lieu de mémoire du Commonwealth. Une Chaîne humaine de 10 kms !!! Possibilité de faire partie des 100 membres organisateurs qui encadreront la manifestation.

Participez à notre projet ...Communes, Historiens, Sociétés locales, Anciens Combattants, Associations, Scolaires...

Office de Tourisme du Pays de Weppes 1158 rue Faidherbe 59134 FOURNES-EN-WEPES
Email : paysdeweppes@gmail.com – Site : www.weppes-tourisme.fr – Tél : 03.20.50.63.85

MARIAGES

Crombecque Sébastien & Boulanger Laetitia	30-mars
Lefort Michaël & Clément Marion	20-avr.
Chaussoy Antoine & Fauvarque Amandine	27-avr.
Herbaut Christophe & Meynier Sophie	04-mai
Ere Jérémy & De Bauw Emilie	11-mai
Tahon Michaël & Decobert Stéphanie	01-juin
Kindt Romain & Rémy Anaïs	22-juin
Allouchery Sébastien & Herbaut Virginie	17-nov.

DÉCÈS

Deleforge Simone	12-janv.
Biervoye Marie-Madeleine	14-janv.
Billaud Denise	03-févr.
Lagache Marie	13-févr.
Dewisme Christian	28-mars
Toussaint Pierre	29-mars
Nawrocki Wanda	23-avr.
Degrugilier Alice	27-avr.
Van Staen Louis	28-avr.
Pantignie Patricia	17-mai
Beauchamp Raoul	01-juin
Grootenboer Johan	02-juin
Kulas Daniel	12-juin
Buchwald Joseph	20-juin
Martel Marie-Claire	23-juil.
Shirali Pirouz	06-août
Rousselle Lysiane	18-août
Bosseman Jules	22-oct.
Acquart Charles	24-nov.
Delemer Lucie	14-déc.

NAISSANCES

Yansane Elone Dysy	05-janv.
Capelle Eve Armelle Dominique	06-janv.
Saintin Clémence Pétronille Hélène	10-janv.
Labalette Lize Leane Bénédicte Adèle	23-janv.
Labalette Lucile Ludivine Bernadette Bénédicte	23-janv.
Wattecamp Raphaël Samuel	25-janv.
Lefèvre Félicie Pauline Rose	16-févr.
Sapey Raphaël Eric Loup	28-mars
Billaud Gael André Augustin	02-avr.
Rigaux Eloïse Catherine Frédérique	09-avr.
Delepierre Manon Alice Monique	14-avr.
Crombecque Alina Lili	13-mai
Jessu Mae Madeleine	07-juin
Bajeux Eliot Corentin Octave	22-juin
Lefort Clément Gabrielle Matilda Ninon	26-juin
Menigot Naessens Nathan Sébastien Hervé Gérard	01-juil.
Beuvelet Aaliyah Marie Annick	02-juil.
Pertuiset Paolo Mattheo Anthony	07-juil.
Lobry Duval Luka	10-août
Carliez Anna Michèle Liliane	30-août
Vanlerberghe Maelle Edith Ana Maria	15-oct.
Portois Valentin	20-oct.
Deprez Lena Vanina Virginie	30-oct.
Bonami Rafael Yao	02-nov.
Dewanin Maille Jade Morgane Philippine	07-nov.
Froigneux Jules Arnaud Séverine	11-nov.
Deseine Auguste Thibault Pierre	09-déc.
Pauwels Hamelin Léo Jean Pierre Roger	10-déc.
Binauld Axel Gérard Jules	17-déc.
Huet Lily-Jade Charlotte	27-déc.

AGENDA

MARS

Samedi 22 mars

Concert de Printemps. Salle Octave d'Hespel

Dimanche 23 mars

Elections Municipales. En mairie

Samedi 29 mars

Théâtre de l'école Raoult. Salle Octave d'Hespel

AVRIL

Samedi 5 avril

CCFD. Salle Octave d'Hespel

Samedi 19 avril

Troc de plantes

Dimanche 27 avril

Journée des Déportés

11h30 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

MAI

Jeudi 1er mai

Fête du Travail. 11h30 Remise des médailles en mairie

Jeudi 8 mai

Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945

12h Défilé-Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Samedi 17 mai

Bal Folk - Scouts de France. Salle Octave d'Hespel

Samedi 24 mai

Fête de la gymnastique la Jeanne d'Arc.

Salle Octave d'Hespel et salle des sports

JUIN

Courant juin

Voyage des Aînés

Vendredi 6 juin

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

Dimanche 8 juin

21ème Braderie organisée par l'Association des parents d'élèves de l'école Raoult

Samedi 14 juin

Examen des élèves de l'école de musique de l'Harmonie

Samedi 18 juin

Appel du 18 juin. 18h30.

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Samedi 21 juin

- Kermesse et remise des prix Ecole Jeanne d'Arc. à l'école

- Remise des ceintures de judo. Salle Octave d'Hespel

- Spectacle danses orientales. Salle Octave d'Hespel

Mercredi 25 juin

Fête de la musique

Dimanche 29 juin

Kermesse et remise des prix Ecole Raoult.

Salle Octave d'Hespel